



Déclaration préalable de l'Unsa Education au CDEN du 4 février 2022

Monsieur le préfet, Monsieur le président du Conseil Départemental, Monsieur le directeur académique, Mesdames et messieurs les membres du CDEN de l'Aisne,

Oui, nos effectifs baissent. Mais les difficultés de nos élèves, et les difficultés sociales de la population demeurent. Le ministère doit prendre ces difficultés en compte et nous doter de postes supplémentaires malgré cette baisse démographique.

Sans ces postes, on verra toujours dans nos collèges des classes chargées en 6^{ème} et en 3^{ème}, pourtant niveaux charnière qui mériteraient une attention particulière.

Nous avons pris connaissance du projet de carte scolaire pour le 1^{er} degré et nous avons pu constater que vous avez répondu à la commande institutionnelle, dédoublement et augmentation des décharge de direction. Nous regrettons le nombre de fermetures encore trop nombreuses, qui vont dégrader l'offre éducative.

L'Unsa Education remarque que le dédoublement des grandes sections, des CP et des CE1 entraîne mécaniquement une augmentation des effectifs dans les autres classes qui auraient aussi besoin de moyens supplémentaires car toutes les difficultés ne sont pas résolues à l'entrée au CE2.

Pour l'Unsa Education, l'École publique ne peut plus attendre les moyens indispensables à son fonctionnement : postes de remplaçants pour les arrêts maladie et la formation, postes de RASED, recrutement d'AESH et ouverture de classes supplémentaires en ULIS et en établissements spécialisés pour répondre aux besoins réels notifiés par la MDPH.

Sans cet investissement, notre système éducatif ne résistera pas aux crises ni à leurs conséquences.